



PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE BROMONT

**SÉANCE SPÉCIALE DU 10 MAI 2004 À 20 HEURES**

**ORDRE DU JOUR**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2004
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 3 MAI 2004
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
6. **RÈGLEMENTS**
- 6.1 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 889–2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT ENLEVANT LE CARACTÈRE DE RUE ET FERMANT À TITRE DE CHEMIN PUBLIC DEUX PARTIES DU LOT 146 DU CADASTRE OFFICIEL DE BROMONT, REPRÉSENTANT UNE PARTIE DE LA RUE DE PAPINEAU »
- 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 873–02–2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT L'ARTICLE 1.1.3 (DOCUMENT MUNICIPAUX) ET LA SECTION RELATIVE AUX VENTE DE GARAGE DE L'ARTICLE 1.4.4.7 (CERTIFICAT D'OCCUPATION) DU RÈGLEMENT DE TARIFICATION NUMÉRO 873–2003 »

- 6.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-01-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE CRÉER LES ZONES R02-237 ET R02-238 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE R02-226, D'AJOUTER LES GRILLES DES SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES R02-237 ET A02-238 ET DE REMPLACER LA GRILLE DES SPÉCIFICATION RELATIVES À LA ZONE R02-226 »

## **7. AFFAIRES COURANTES**

### **7.1 TRÉSORERIE**

### **7.2 TRAVAUX PUBLICS**

- 7.2.1 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET SKI BROMONT.COM – DORCHESTER EN HAUT
- 7.2.2 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET IMMOBILIER SKI BROMONT.COM – VAL DES IRLANDAIS
- 7.2.3 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LES RÉSIDENCES DU PARCOURS DU VIEUX VILLAGE – RUE DU FORGERON
- 7.2.4 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LES RÉSIDENCES DU PARCOURS DU VIEUX VILLAGE – RUE DU BOURGMESTRE
- 7.2.5 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET ROBERT DÉSORDY AINSI QUE FRANCINE DÉSORDY – PROJET DU CARRÉ DES PINS PHASE 1, LOT 1
- 7.2.6 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET ROBERT DÉSORDY AINSI QUE FRANCINE DÉSORDY – PROJET DU CARRÉ DES PINS PHASE 1, LOT 2 ET 3
- 7.2.7 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LUC CHAGNON – PROJET DE RUE À PARTIR DU CHEMIN LAPOINTE
- 7.2.8 ADJUDICATION DU CONTRAT DE FAUCHAGE DES PELOUSES DANS LES PARCS, ÎLOTS DE VERDURE, ESPACES VERTS ET AUTOUR DES ÉDIFICES PUBLICS DE LA VILLE DE BROMONT

### **7.3 URBANISME**

- 7.3.1 DEMANDE D'ALIÉNATION, DE LOTISSEMENT ET D'UTILISATION À D'AUTRE FIN QUE L'AGRICULTURE DU

LOT 980 DU CADASTRE DE BROMONT FAITE PAR  
MONSIEUR LUC LACASSE

7.3.2 DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA  
D'AMÉNAGEMENT EN REGARDDE LA ZONE DE SERVICES  
AUTOROUTIERS

**7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX**

**7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

7.5.1 ENTENTE EN MATIÈRE DE SPORTS DE GLACE ENTRE LA  
VILLE DE BROMONT ET LE CANTON DE SHEFFORD

7.5.2 CHAMPS DE RÊVES : FESTIVAL DE MUSIQUE

**7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.6.1 ADJUDICATION DU CONTRAT RELATIF AU  
RÉAMÉNAGEMENT DU POSTE DE POLICE ET DE LA  
CASERNE NUMÉRO 1

7.6.2 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ACHAT D'UN CAMION  
CITERNE, DIX ROUES, AVEC POMPES 1 050 GIPM ET  
RÉSERVOIR D'EAU 2 400 GALLONS IMPÉRIAUX ET  
ACCESSOIRES

***DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE***

**7.7**

7.7.1 ENTENTE ENTRE AMI-BUS INC. ET LE CENTRE DE  
RÉADAPTATION ET DÉFICIENCE INTELLECTUELLE  
RELATIVEMENT AU TRANSPORT ADAPTÉ

**8. DIVERS**

**9. AFFAIRES DU PERSONNEL**

9.1 EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR ADJOINT EN BÂTIMENT

**10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.